

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 8 décembre 2015

La société Empire annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2016

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 31 octobre 2015. Pour le deuxième trimestre, la Société a comptabilisé un résultat net ajusté, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, de 110,7 M\$ (résultat dilué par action de 0,40 \$), comparativement à 126,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent (résultat dilué par action de 0,46 \$), en baisse de 12,6 %.

Faits saillants du deuxième trimestre

- Ventes de 6 059,2 M\$, en hausse de 64,1 M\$ ou 1,1 %.
- Hausse de 0,9 % des ventes des magasins comparables¹⁾ de Sobeys, compte non tenu des ventes de carburant. En tenant compte des ventes de carburant, la hausse est de 0,1 %.
- BAIIA¹⁾ de 256,3 M\$, comparativement à 323,8 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 67,5 M\$ ou 20,8 %.
- BAIIA ajusté¹⁾ de 303,7 M\$, comparativement à 331,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 27,3 M\$ ou 8,2 %.
- Résultat net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, de 68,5 M\$, comparativement à 116,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 48,4 M\$ ou 41,4 %.
- Résultat net ajusté¹⁾, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, de 110,7 M\$, comparativement à 126,6 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 15,9 M\$ ou 12,6 %.
- Résultat par action ajusté²⁾ (dilué) de 0,40 \$, comparativement à 0,46 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 13,0 %.
- Ratio de la dette consolidée sur le capital total¹⁾ de 29,1 %, contre 27,7 % au 2 mai 2015.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Résultat par action.

« Comme nous l'anticipions, nos résultats du deuxième trimestre ont continué de tirer de l'arrière comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, car l'intégration de Safeway continue de poser des difficultés », a déclaré Marc Poulin, président et chef de la direction d'Empire Company Limited. « Bien que l'adoption de nouveaux processus par suite de la mise en œuvre du nouveau système informatique ait progressé, nous continuons de faire face à des difficultés. Au deuxième trimestre, les ventes des magasins comparables ont été inférieures aux attentes, ce qui s'explique par la réaction de la clientèle face à nos difficultés opérationnelles et par le difficile contexte économique dans l'Ouest canadien. »

« Notre équipe responsable du merchandising a été constituée et s'affaire maintenant à prioriser la mise en œuvre des stratégies qui amélioreront notre offre globale et notre performance générale. Il s'agit d'une étape charnière de la deuxième phase de notre stratégie d'intégration, qui donne lieu au regroupement, à Calgary, de la majeure partie de nos fonctions et processus administratifs dans l'Ouest canadien. Ce regroupement se traduira par des économies de coûts importantes et par une amélioration de la rentabilité à long terme. Nous demeurons confiants en notre capacité de réaliser, voire dépasser, notre cible annualisée de 200 M\$ sur trois ans au titre des synergies d'intégration de Safeway. »

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,10 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 29 janvier 2016 aux actionnaires inscrits le 15 janvier 2016. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes et, par conséquent, sont admissibles au traitement fiscal avantageux qui s'applique à ceux-ci.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014 ¹⁾	Variation \$	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014 ¹⁾	Variation \$
Ventes	6 059,2 \$	5 995,1 \$	64,1 \$	12 308,4 \$	12 217,8 \$	90,6 \$
BAIIA	256,3	323,8	(67,5)	570,4	666,3	(95,9)
BAIIA ajusté	303,7	331,0	(27,3)	628,9	673,5	(44,6)
Résultat d'exploitation	136,0	203,7	(67,7)	331,5	423,1	(91,6)
Charges financières, montant net	34,3	40,5	(6,2)	67,2	84,1	(16,9)
Impôt sur le résultat	30,1	41,2	(11,1)	73,6	85,6	(12,0)
Résultat net ²⁾	68,5	116,9	(48,4)	177,3	240,0	(62,7)
Résultat net ajusté ²⁾	110,7	126,6	(15,9)	232,4	255,7	(23,3)
Résultat par action (dilué) ²⁾	0,25 \$	0,42 \$	(0,17) \$	0,64 \$	0,87 \$	(0,23) \$
Résultat par action ajusté (dilué) ²⁾	0,40 \$	0,46 \$	(0,06) \$	0,84 \$	0,92 \$	(0,08) \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation (en millions)	275,5	277,0		276,5	277,1	

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net de la période écoulée.

2) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Ventes

La totalité des ventes est générée par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires.

Les ventes consolidées pour la période de 13 semaines close le 31 octobre 2015 se sont élevées à 6 059,2 M\$, contre 5 995,1 M\$ pour le deuxième trimestre du dernier exercice, en hausse de 64,1 M\$ ou 1,1 %. Cette augmentation découle essentiellement de l'inflation des prix des produits alimentaires et de l'acquisition de Coop Atlantique et des ententes d'approvisionnement à long terme et conventions de franchisage connexes. L'augmentation des ventes a été en partie contrebalancée par : i) les difficultés d'exploitation et les problèmes d'intégration des activités de Safeway; ii) l'incidence des stratégies de merchandising et des stratégies promotionnelles de la marque Safeway, qui continue d'être négative; iii) la fermeture de magasins liée à la rationalisation du réseau; iv) l'incidence de la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant; v) la perte de volumes de produits alimentaires en gros découlant de la perte de grossistes; vi) le ralentissement économique dans les régions touchées par la baisse des prix du pétrole.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016, les ventes des magasins comparables de Sobeys ont augmenté de 0,1 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'incidence négative des ventes de carburant attribuable à la pression à la baisse exercée sur les prix du pétrole, les ventes des magasins comparables auraient augmenté de 0,9 %.

BAIIA

Le BAIIA consolidé pour le deuxième trimestre s'est établi à 256,3 M\$, en baisse de 67,5 M\$ ou 20,8 % par rapport à 323,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La marge du BAIIA a diminué de 120 points de base et s'est établie à 4,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016, contre 5,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du BAIIA est essentiellement attribuable aux facteurs, déjà mentionnés, qui ont eu une incidence sur les ventes et sur le profit brut de la vente au détail de produits alimentaires, ainsi qu'à la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations de fabrication. Ces coûts additionnels ont été compensés par une baisse des frais associés aux composantes variables de la rémunération, notamment l'attribution de paiements fondés sur des actions.

Le tableau suivant présente le BAIIA après ajustements pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme indicatifs de la performance d'exploitation sous-jacente, et présente la marge du BAIIA ajusté pour les périodes de 13 et 26 semaines closes le 31 octobre 2015 comparativement aux périodes de 13 et 26 semaines closes le 1^{er} novembre 2014.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014 ¹⁾	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014 ¹⁾
BAIIA (consolidé)	256,3 \$	323,8 \$	570,4 \$	666,3 \$
Ajustements :				
Perte sur la sortie d'installations de fabrication	39,7	7,2	39,7	7,2
Coûts de restructuration organisationnelle	7,1	-	13,5	-
Réorganisation des centres de distribution	0,6	-	5,3	-
	47,4	7,2	58,5	7,2
BAIIA ajusté (consolidé)	303,7 \$	331,0 \$	628,9 \$	673,5 \$
Marges du BAIIA ajusté ²⁾	5,0 %	5,5 %	5,1 %	5,5 %

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net de la période écoulée.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation consolidé du deuxième trimestre s'est élevé à 136,0 M\$, en baisse de 67,7 M\$ ou 33,2 %, par rapport à 203,7 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation a diminué essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux déjà mentionnés aux rubriques « Ventes » et « BAIIA » ci-dessus, ainsi qu'en raison des facteurs qui ont eu une incidence sur le profit brut du secteur de la vente au détail de produits alimentaires, qui sont décrits plus loin.

Charges financières

Les charges financières, déduction faite des produits financiers, pour la période de 13 semaines close le 31 octobre 2015, se sont élevées à 34,3 M\$, en baisse de 6,2 M\$ par rapport à 40,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux remboursements effectués sur la dette au cours de l'exercice 2015.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société s'est établi à 29,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016, contre 25,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015. Cette hausse s'explique surtout par la non-déductibilité partielle d'un possible ajustement du prix d'achat lié aux installations de fabrication.

Résultat net

Le résultat net consolidé, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 68,5 M\$ pour le deuxième trimestre (résultat dilué par action de 0,25 \$), comparativement à 116,9 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent (résultat dilué par action de 0,42 \$). Le résultat net s'est surtout ressenti des difficultés rencontrées dans l'Ouest et de la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations de fabrication. Ces coûts additionnels ont été compensés par une baisse des

frais associés aux composantes variables de la rémunération, notamment l'attribution de paiements fondés sur des actions.

Le tableau suivant présente le résultat net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, après ajustements pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme indicatifs de la performance d'exploitation sous-jacente.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014
Résultat net ¹⁾	68,5 \$	116,9 \$	177,3 \$	240,0 \$
Résultat par action (dilué)	0,25 \$	0,42 \$	0,64 \$	0,87 \$
Ajustements ²⁾ :				
Perte sur la sortie d'installations de fabrication	31,8	5,0	31,8	5,0
Coûts de la restructuration organisationnelle	5,2	-	9,8	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,8	4,7	9,6	10,7
Réorganisation des centres de distribution	0,4	-	3,9	-
	42,2	9,7	55,1	15,7
Résultat net ajusté ¹⁾	110,7 \$	126,6 \$	232,4 \$	255,7 \$
Résultat net par action ajusté (dilué)	0,40 \$	0,46 \$	0,84 \$	0,92 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation (en millions)	275,5	277,0	276,5	277,1

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Tous les ajustements sont après impôt.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

La Société exerce ses activités et présente ses résultats dans deux secteurs :

- 1) Le **secteur de la vente au détail de produits alimentaires**, qui est représenté par Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale entièrement détenue;
- 2) Le **secteur des placements et autres activités**, qui, au 31 octobre 2015, comprenait les placements dans le Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») (participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence; 40,2 % après dilution) et les participations dans Genstar.

VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Le tableau suivant présente l'apport de Sobeys aux données consolidées d'Empire concernant les ventes, le profit brut, le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat d'exploitation, le résultat net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, et le résultat net ajusté, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes ¹⁾ les			Périodes de 26 semaines closes ¹⁾ les		
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014	Variation \$	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014	Variation \$
Ventes	6 059,2 \$	5 995,1 \$	64,1 \$	12 308,4 \$	12 217,8 \$	90,6 \$
Profit brut	1 473,6	1 480,9	(7,3)	2 989,6	3 026,8	(37,2)
BAIIA	249,5	301,5	(52,0)	552,6	630,7	(78,1)
BAIIA ajusté	296,9	308,7	(11,8)	611,1	637,9	(26,8)
Résultat d'exploitation	129,3	181,6	(52,3)	313,9	387,8	(73,9)
Résultat net ²⁾	64,0	100,4	(36,4)	165,4	213,9	(48,5)
Résultat net ajusté ²⁾	106,2	110,1	(3,9)	220,5	229,6	(9,1)

1) Déduction faite des ajustements de consolidation, qui comprennent une répartition du prix d'acquisition provenant de la privatisation de Sobeys.

2) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Ventes

Sobeys a comptabilisé des ventes de 6 059,2 M\$ pour la période de 13 semaines close le 31 octobre 2015, en hausse de 64,1 M\$ ou 1,1 % par rapport à 5 995,1 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle surtout de l'inflation des prix des produits alimentaires et de l'acquisition de Coop Atlantique, y compris les ententes d'approvisionnement à long terme et conventions de franchisage connexes. L'augmentation a été neutralisée en partie par : i) les difficultés d'exploitation et les problèmes d'intégration des activités de Safeway; ii) l'incidence des stratégies de marchandisage et des stratégies promotionnelles de la marque Safeway, qui continue d'être négative; iii) la fermeture de magasins liée à la rationalisation du réseau; iv) l'incidence de la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant; v) la perte de volumes de produits alimentaires en gros découlant de la perte de grossistes; vi) le ralentissement économique dans les régions touchées par la baisse des prix du pétrole.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016, les ventes des magasins comparables de Sobeys ont été supérieures de 0,1 % à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative de la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient augmenté de 0,9 %.

Profit brut

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016, le profit brut de Sobeys s'est établi à 1 473,6 M\$, en baisse de 7,3 M\$ ou 0,5 %, comparativement à 1 480,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute a reculé de 40 points de base, pour s'établir à 24,3 %, contre 24,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La diminution de la marge brute pour le trimestre découle de la courbe d'apprentissage et du temps nécessaire à l'organisation pour s'adapter aux changements importants découlant de l'intégration des activités de Safeway, ainsi que de l'effet continu qu'ont eu sur nos clients les stratégies de marchandisage et les stratégies promotionnelles. Nous sommes conscients des difficultés et continuons de mettre en œuvre des plans d'atténuation. Des lacunes importantes ont été décelées au premier trimestre en matière d'organisation, de formation et d'information relativement au système informatique, à l'intégration des processus et aux changements entraînés par la restructuration, et des mesures énergiques ont été prises pour les combler.

En outre, au cours de la période de 13 semaines close le 31 octobre 2015, le profit brut et la marge brute ont été touchés par les mêmes facteurs que ceux qui se sont répercutés sur les ventes, ainsi que par les synergies liées à l'acquisition de Canada Safeway, le dessaisissement de magasins et la rationalisation du réseau. Ces facteurs ont été contrebalancés par : i) une intensité concurrentielle soutenue; ii) un contexte très axé sur les promotions; et iii) la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a eu une incidence sur le coût en dollars canadiens des achats effectués en dollars américains.

Pour la période de 13 semaines close le 31 octobre 2015, la baisse du prix du pétrole, qui s'est répercutée sur les ventes de carburant, n'a pas eu d'incidence significative sur le profit brut.

BAIIA

L'apport de Sobeys au BAIIA d'Empire pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 s'est élevé à 249,5 M\$ (4,1 % des ventes), comparativement à 301,5 M\$ (5,0 % des ventes) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 52,0 M\$ ou 17,2 %. La baisse du BAIIA est essentiellement attribuable aux mêmes facteurs que ceux, mentionnés plus haut, qui ont eu une incidence sur les ventes et le profit brut, conjugués à la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations de fabrication. Ces coûts additionnels ont été compensés par une baisse des frais associés aux composantes variables de la rémunération, notamment l'attribution de paiements fondés sur des actions.

Le tableau suivant présente le BAIIA ajusté pour tenir compte des éléments qui sont considérés comme n'étant pas indicatifs de la performance d'exploitation sous-jacente, et présente la marge du BAIIA ajusté pour les périodes de 13 et 26 semaines closes le 31 octobre 2015 comparativement aux périodes de 13 et 26 semaines closes le 1^{er} novembre 2014.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014
BAIIA (apport de Sobeys)	249,5 \$	301,5 \$	552,6 \$	630,7 \$
Ajustements :				
Perte sur la sortie d'installations de fabrication	39,7	7,2	39,7	7,2
Coûts de restructuration organisationnelle	7,1	-	13,5	-
Réorganisation des centres de distribution	0,6	-	5,3	-
	47,4	7,2	58,5	7,2
BAIIA ajusté	296,9 \$	308,7 \$	611,1 \$	637,9 \$
Marge du BAIIA ajusté	4,9 %	5,1 %	5,0 %	5,2 %

Résultat d'exploitation

L'apport de Sobeys au résultat d'exploitation d'Empire pour le deuxième trimestre s'est établi à 129,3 M\$, comparativement à 181,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent, en baisse de 52,3 M\$ ou 28,8 %. Le résultat d'exploitation a diminué en raison des mêmes facteurs que ceux qui sont mentionnés plus haut, aux rubriques « Ventes », « Profit brut » et « BAIIA ».

Résultat net

Pour le deuxième trimestre, l'apport de Sobeys au résultat net d'Empire, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 64,0 M\$, comparativement à 100,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en baisse de 36,4 M\$ ou 36,3 %. Cette diminution est essentiellement attribuable aux difficultés rencontrées dans l'Ouest, mentionnées plus haut, et à la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations de fabrication. Ces coûts additionnels ont été compensés par une baisse des frais associés aux composantes variables de la rémunération, notamment l'attribution de paiements fondés sur des actions.

Le tableau qui suit montre un rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté, dans chaque cas déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, pour les périodes de 13 et 26 semaines closes le 31 octobre 2015 comparativement aux périodes de 13 et 26 semaines closes le 1^{er} novembre 2014.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014
Résultat net ¹⁾ (apport de Sobeys)	64,0 \$	100,4 \$	165,4 \$	213,9 \$
Ajustements ²⁾ :				
Perte sur la sortie d'installations de fabrication	31,8	5,0	31,8	5,0
Coûts de restructuration organisationnelle	5,2	-	9,8	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,8	4,7	9,6	10,7
Réorganisation des centres de distribution	0,4	-	3,9	-
	42,2	9,7	55,1	15,7
Résultat net ajusté ¹⁾	106,2 \$	110,1 \$	220,5 \$	229,6 \$

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Tous les ajustements sont après impôt.

PLACEMENTS ET AUTRES ACTIVITÉS

Le tableau suivant présente l'apport du secteur des placements et autres activités au résultat d'exploitation d'Empire.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014 ¹⁾	Variation \$	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014 ¹⁾	Variation \$
Résultat d'exploitation						
FPI Crombie ²⁾	6,2 \$	9,0 \$	(2,8) \$	13,6 \$	16,3 \$	(2,7) \$
Partenariats immobiliers ³⁾	2,2	11,4	(9,2)	7,1	19,4	(12,3)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(1,7)	1,7	(3,4)	(3,1)	(0,4)	(2,7)
	6,7 \$	22,1 \$	(15,4) \$	17,6 \$	35,3 \$	(17,7) \$

- 1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net de la période écoulée.
- 2) Participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie (41,5 % au 1^{er} novembre 2014).
- 3) Participations dans Genstar.

Résultat d'exploitation

L'apport des placements et autres activités au résultat d'exploitation s'est établi à 6,7 M\$ pour la période de 13 semaines close le 31 octobre 2015, contre 22,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en baisse de 15,4 M\$. La baisse du résultat d'exploitation est essentiellement attribuable à une diminution du résultat généré par la participation de la Société dans les partenariats immobiliers (Genstar) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, découlant de la baisse des ventes de terrains par rapport à la période correspondante du dernier exercice.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Les mesures de la situation financière sont présentées dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	31 oct. 2015	2 mai 2015 ¹⁾	1 ^{er} nov. 2014 ¹⁾²⁾
Capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	6 000,9 \$	5 983,8 \$	5 872,1 \$
Valeur comptable par action ordinaire ³⁾	21,81 \$	21,60 \$	21,20 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	2 463,3 \$	2 290,9 \$	3 118,6 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ³⁾	29,1 %	27,7 %	34,7 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ³⁾	26,5 %	25,0 %	31,8 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ³⁾⁴⁾⁵⁾	2,2 x	1,9 x	3,1 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts ³⁾⁴⁾⁶⁾	9,5 x	8,9 x	6,1 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,9 x	1,2 x
Total de l'actif	11 613,5 \$	11 468,4 \$	12 135,8 \$

- 1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie et de l'état consolidé résumé de la situation financière de la période écoulée.
- 2) Les montants ont été retraités après la répartition définitive du prix d'achat lié à l'acquisition de Canada Safeway. Se reporter à la rubrique « Acquisition d'entreprises » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2015.
- 3) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 4) Les ratios relatifs à la période close le 1^{er} novembre 2014 ne comprennent pas le BAIIA ni la charge d'intérêts liés aux activités abandonnées.
- 5) Calculé à partir du BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- 6) Calculé à partir du BAIIA et de la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Le ratio de la dette consolidée sur le capital total a augmenté de 1,4 point de pourcentage, pour s'établir à 29,1 % au 31 octobre 2015, contre 27,7 % au 2 mai 2015.

Les capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, ont augmenté de 128,8 M\$ ou 2,2 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, pour s'établir à 6 000,9 M\$. La valeur comptable par action ordinaire a augmenté, pour s'établir à 21,81 \$ au 31 octobre 2015, contre 21,20 \$ au 1^{er} novembre 2014.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles servent à mesurer la variation de la trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, les paiements de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement de la Société. Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les PCGR pour la période de 13 et 26 semaines close le 31 octobre 2015 et la période de 13 et 26 semaines close le 1^{er} novembre 2014.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014	31 oct. 2015	1 ^{er} nov. 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	135,8 \$	181,1 \$	451,6 \$	559,1 \$
Ajouter : Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	4,5	45,2	48,4	165,0
Déduire : Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(156,2)	(86,3)	(299,1)	(192,1)
Flux de trésorerie disponibles	(15,9) \$	140,0 \$	200,9 \$	532,0 \$

Les flux de trésorerie disponibles pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 ont diminué de 155,9 M\$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2015. Cette baisse est attribuable aux facteurs suivants : i) une diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; ii) une diminution du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement attribuable essentiellement aux transactions immobilières au deuxième trimestre de l'exercice 2015; iii) une augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement liée à l'agrandissement du centre de distribution automatisé de Vaughan, à l'acquisition d'un ancien entrepôt appartenant à Target, situé à Rocky View, en Alberta, de même qu'aux acquisitions d'immobilisations corporelles liées à Coop Atlantique.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du deuxième trimestre clos le 31 octobre 2015, Sobeys, par l'entremise de ses filiales entièrement détenues, a vendu cinq immeubles au FPI Crombie et les a repris à bail. FPI Crombie est une entité dans laquelle la Société détient une participation de 41,5 %. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus était de 57,3 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 9,7 M\$.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les attentes actuelles de la direction concernant divers sujets comme la performance financière future et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que leur forme négative indiquent en général des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent les attentes liées au montant final de tout ajustement, le cas échéant, du prix de vente lors de la sortie d'installations de fabrication; le calendrier et l'effet des stratégies visant à atténuer et à inverser la tendance des ventes des marchés comparables dans l'Ouest, y compris les lacunes sur le plan des opérations, de la formation et de l'information, liées au système informatique, à l'intégration des processus et aux changements entraînés par la restructuration; le calendrier et le montant des réductions de coûts, le cas échéant, et des améliorations de la rentabilité à long terme attribuables à nos stratégies; et notre capacité à réaliser, voire dépasser, notre cible annualisée de 200 M\$ sur trois ans au titre des synergies d'intégration de Safeway, qui pourrait être touchée par un certain nombre de facteurs, notamment l'efficacité des mesures d'intégration.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la Société qu'elle pose des hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui pourraient faire en sorte que les attentes ou objectifs de la Société se révèlent inexacts. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ces énoncés. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la Société dépose périodiquement auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment

ceux qui figurent sous la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel. Les lecteurs sont avisés de bien examiner ces risques ainsi que d'autres risques, incertitudes et hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué traduisent les attentes de la Société au 8 décembre 2015 et peuvent changer après cette date. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés de temps à autre par elle ou en son nom.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société inclut ces mesures, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière.

Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies par Empire comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont les ventes des magasins situés au même emplacement pendant les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (« BAIIA ») s'entend du résultat net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA divisé par les ventes.
- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements donnent une représentation plus précise sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période considérée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté divisé par les ventes.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorée des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global.
- Le résultat net ajusté s'entend du résultat net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers. Ces ajustements donnent une représentation plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période considérée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total correspond à la dette consolidée divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net correspond à la dette consolidée nette divisée par le capital total net.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Pour obtenir une description détaillée des mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par Empire, veuillez vous reporter au rapport de gestion d'Empire pour le deuxième trimestre clos le 31 octobre 2015.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le mercredi 9 décembre, à compter de 8 h HNE, la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 clos le 31 octobre 2015. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1 888 231-8191 à l'extérieur de Toronto ou le 1 647 427-7450 dans la région de Toronto. Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca.

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 16 décembre 2015, en composant le 1 855 859-2056 et en entrant le code d'accès 89620533. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

Pour voir ou pour télécharger les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 clos le 31 octobre 2015, veuillez cliquer sur le lien suivant :

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du T2 2016

Cette information peut aussi être téléchargée à partir de l'adresse www.sedar.com ou en accédant à la section Centre des investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

EMPIRE

La société canadienne Empire Company Limited (TSX : EMP.A) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annualisées s'établissent à environ 24,0 G\$ et qui comptent pour 11,6 G\$ d'actifs, emploient environ 125 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations de nature financière sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Andrew Walker
Premier vice-président
Communications et affaires générales Sobeys Inc.
905 238-7124, poste 6711

Relations avec les investisseurs

Ken Chernin
Directeur, Relations avec les investisseurs
Empire Company Limited
902 752-8371, poste 3409